



PAR COURRIEL UNIQUEMENT

Québec, le 30 avril 2012

Madame Gail Amyot
Vice-présidente Environnement santé et sécurité
Canadian Royalties Inc.
800, boul. René-Lévesque Ouest bureau 410
Montréal (Québec) H3B 1X9

**Objet: Projet de construction d'infrastructures portuaires- Baie Déception
 Questions et commentaires du COFEX-N sur l'étude d'impact**

Madame Amyot,

Le Comité Fédéral Nord d'examen des répercussions environnementales et sociales (COFEX-Nord) a procédé à l'analyse de l'information contenue dans le rapport d'étude d'impacts reçu en décembre 2011 et dans la correspondance déposée le 8 mars 2012. L'analyse du projet est réalisée en conformité aux exigences et principes stipulés au Chapitre 23 de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois (CBJNQ).

Vous trouverez ci- joint, une liste des questions et commentaires du COFEX-Nord. L'information demandée permettra au comité de poursuivre l'analyse au regard de ses champs de responsabilité et d'expertise. Notez que les questions ont été formulées à la lecture des documents mentionnés précédemment et, toute modification au projet transmise après le 10 avril 2012 au COFEX-N devra être examinée à nouveau par le comité. Il est donc possible que d'autres renseignements soient demandés ultérieurement.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Anne-Marie Gaudet par téléphone au (418) 648-7831 ou par courriel : anne-marie.gaudet@ceaa-acee.gc.ca.

Cordialement,

Claude Langlois
Président COFEX-Nord